

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU de la séance du 12 décembre 2021

1 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, Maire sortant, sont présents :

M. Julien DEGOUT,
Mme Pauline ARTHAUD,
M. Jean-Marc DUSSUPT,
Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS,
M. Quentin BÉAL,
Mme Christelle MURON,
M. Enzo FLACHON,
Mme Lucie SION,
M. Christian CHARRIERE,
Mme Agnès TAMAIN,
M. Théophile RIVIERE,
Mme Marguerite SERGENT,
M. Michel BERTRY,
Mme Tessie BARJAT,
M. Daniel LACOUR,
M. Jean-Baptiste CARTON,
Mme Christelle BALICHARD,
M. Franck CHAUVE,
Mme Séverine BONJEAN.

Puis l'Assemblée désigne un **secrétaire de séance** : M. Enzo FLACHON.

2 – ELECTION du MAIRE

Mme Marguerite SERGENT, en tant que doyenne, prend la présidence de l'Assemblée pour l'élection du maire. Deux assesseurs sont désignés pour la constitution du bureau, il s'agit de : Mme Pauline ARTHAUD et M. Jean-Baptiste CARTON.

Il est ensuite procédé, par vote à bulletins secrets à l'élection du Maire. Par 14 voix (4 blancs et 1 voix pour Mme Christelle MURON), **M. Julien DEGOUT** est proclamé Maire de Noirétable et est immédiatement installé dans ses fonctions.

3 – FIXATION du NOMBRE d'ADJOINTS AU MAIRE

Selon le Code général des collectivités territoriales, le nombre d'adjoints ne peut être supérieur à 5. Aussi, l'Assemblée fixe à 5 le nombre d'adjoints.

Deux listes sont présentées : une première conduite par **Mme Christelle MURON** avec comme adjoints dans l'ordre : M. Jean-Marc DUSSUPT, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, M. Théophile RIVIERE et Mme Pauline ARTHAUD ;

Et une deuxième conduite par **M. Jean-Baptiste CARTON** avec comme adjoints dans l'ordre : M. Franck CHAUVE, Mme Séverine BONJEAN, Mme Christelle BALICHARD et M. Jean-Marc DUSSUPT.

Suite au dépouillement :

Nombre de votants	19
Nombre de nul	01
Nombre de suffrages exprimés	18
14 pour la liste à Christelle MURON	
04 pour la liste à Jean-Baptiste CARTON	

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions les candidats figurant sur la liste conduite par Mme Christelle MURON :

1 ^o adjoint	Mme Christelle MURON,
2 ^{ème} adjoint	M. Jean-Marc DUSSUPT,
3 ^{ème} adjoint	Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS,
4 ^{ème} adjoint	M. Théophile RIVIERE,
5 ^{ème} adjoint	Mme Pauline ARTHAUD.

4 – CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Deux listes sont présentées : une première conduite par **M. Michel BERTRY** avec comme Conseillers Délégués dans l'ordre : Mme Agnès TAMAIN, M. Enzo FLACHON, Mme Lucie SION et M. Christian CHARRIERE ;

Et une deuxième conduite par **M. Jean-Baptiste CARTON** avec comme Conseillers Délégués dans l'ordre : M. Franck CHAUVE, Mme Séverine BONJEAN, Mme Christelle BALICHARD et M. Michel BERTRY.

Ont été proclamés Conseillers Délégués et immédiatement installés dans leurs fonctions les candidats figurant sur la liste conduite par M. Michel BERTRY :

1 ^{er}	M. Michel BERTRY,
2 ^{ème}	Mme Agnès TAMAIN,
3 ^{ème}	M. Enzo FLACHON,
4 ^{ème}	Mme Lucie SION,
5 ^{ème}	M. Christian CHARRIERE.

Les cinq conseillers délégués sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

5 – INDEMNITES de FONCTIONS des ÉLUS

M. Jean-Baptiste CARTON propose une diminution de 30 % des indemnités. Après vote à mains levées l'Assemblée décide de maintenir les indemnités au même tarif que précédemment, par 15 voix « pour » et 4 voix « contre ».

Aussi, l'Assemblée décide que les 5 adjoints et les 5 conseillers délégués percevront tous la même indemnité de base. Ils partageront donc l'enveloppe réglementaire en fonction de la population.

Le Conseil municipal

- fixe l'indemnité de base du Maire à 51.6 % de l'indice brut terminal
- décide que l'indemnité des adjoints et conseillers délégués sera de 9.9 % de l'indice brut terminal,
- précise que le Maire et les adjoints percevront la majoration de 15 % en tant qu'ancien chef-lieu de canton ; de ce fait
 - . l'indemnité du Maire sera de 59.34 % de l'indice brut terminal,
 - . l'indemnité des adjoints sera de 11.385 % de ce même indice.

6 – COMMISSIONS

Puis, les élus procèdent ensuite au vote à mains levées afin de désigner les membres commissions énumérées ci-dessous ; il est précisé que M. le Maire est président de toutes les commissions :

Les Commission obligatoire :

Commission d'Appel d'Offres :

3 titulaires :	Quentin BÉAL Christian CHARRIERE Tessie BARJAT
3 suppléants :	Jean-Marc DUSSUPT Daniel LACOUR

CCAS (8 élus)

Pauline ARTHAUD, Agnès TAMAIN, Enzo FLACHON, Marguerite SERGENT, Lucie SION, Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Christelle MURON, Christelle BALICHARD.

M. le Maire donne délégation totale à Mme Pauline ARTHAUD pour s'occuper du CCAS.

Puis l'Assemblée désigne ensuite à mains levées les **DÉLÉGUÉS** chargés de représenter la commune de Noirétable auprès de différents organismes, à savoir :

Commission de contrôle des listes électorales

M. le Maire propose deux conseillers municipaux :

Mme Séverine BONJEAN

M. Quentin BÉAL

Les Commission internes :

Commission des finances

6 délégués : M. Quentin BÉAL, Mme Lucie SION, Théophile RIVIERE, Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Marguerite SERGENT, Franck CHAUVE.

Plan d'eau, Tourisme, Camping

6 délégués : Christelle MURON, Enzo FLACHON, Pauline ARTHAUD, Marguerite SERGENT, Michel BERTRY, Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS.

Ecoles, Rythmes Scolaires, Cantine, Centre de Loisirs

4 délégués : Agnès TAMAIN, Lucie SION, Théophile RIVIERE, Marguerite SERGENT.

Salle des fêtes

3 délégués : Michel BERTRY, Lucie SION, Christelle MURON.

Salle des Associations

2 délégués : Lucie SION, Michel BERTRY.

Associations et fêtes

5 délégués : Michel BERTRY, Pauline ARTHAUD, Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Enzo FLACHON, Christelle BALICHARD.

Foires et marchés

3 délégués : Jean-Marc DUSSUPT, Christelle MURON, Daniel LACOUR.

Personnel technique, travaux et réseaux

4 délégués : Christian CHARRIERE, Tessie BARJAT, Daniel LACOUR, Jean-Marc DUSSUPT.

Biens de Section

5 délégués : Christian CHARRIERE, Jean-Marc DUSSUPT, Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Daniel LACOUR, Franck CHAUVE.

Commission de sécurité

3 délégués : Christelle MURON, Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Jean-Baptiste CARTON.

Fleurissement, espaces verts

3 délégués : Daniel LACOUR, Agnès TAMAIN, Christelle MURON.

Commission communication jeunesse

5 délégués : Théophile RIVIERE, Enzo FLACHON, Quentin BÉAL, Lucie SION, Séverine BONJEAN.

Commissions externes :

SIVU maison de retraite

1 Titulaire : Agnès TAMAIN

1 Suppléante : Pauline ARTHAUD

SIEL

1 Titulaire : Julien DEGOUT

1 Suppléant : Tessie BARJAT

Collège Robert Schuman

1 Titulaire : Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS

1 Suppléant : Marguerite SERGENT

Centre de Formation Forestière

1 délégué : Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS

CNAS

1 délégué : Pauline ARTHAUD

Correspondant défense

1 délégué : Julien DEGOUT

Parc Naturel Régional LIVRADOIS-FOREZ

1 Titulaire : Julien DEGOUT

1 Suppléant : Jean-Marc DUSSUPT

Commission administrative de la maison de retraite de Noirétable

2 Titulaires : Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Marguerite SERGENT.

Pour terminer la séance, M. le Maire donne lecture de la Charte de l'Elu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.